



Le Syndicat des employées et employés nationaux
The Union of National Employees

Le Syndicat des employées et employés nationaux

Résolutions au dossier

Source et sujet	Décisions, motions et résolutions	Adopté	Commentaire
Réunion de l'EN	Résolution GEN 14 Ajout d'un glossaire et de définitions aux règlements internes du SEN P/A Virginia Noble et Mylène Séguin Le Syndicat des employées et employés nationaux va ajouter un glossaire en annexe aux règlements internes. Vote enregistré n° 14 : ADOPTÉ	Novembre 2021	
Réunion de l'EN	Résolution GEN 7 A) Diminution des documents imprimés à tous les colloques et congrès du SEN	Novembre 2021	

	<p>P/A Mylène Séguin et Hayley Millington</p> <p>Le Syndicat des employées et employés nationaux va fournir des copies numériques des documents pour les congrès.</p> <p>Vote enregistré n° 13 : ADOPTÉ</p>		
Réunion de l'EN	<p>Résolution GEN 3 A) Changement de la formulation « confrères/consœurs » pour « membres de la famille syndicale »</p> <p>P/A Mylène Séguin et Cindy D'Alessio</p> <p>Le Syndicat des employées et employés nationaux va changer toutes les formulations afin de favoriser l'inclusivité. L'expression « confrères et consœurs » sera remplacée par « membres de la famille syndicale ». Ce changement entrera en vigueur dès l'adoption.</p> <p>Vote enregistré n° 12 : ADOPTÉ</p>	Novembre 2021	
Réunion de l'EN	<p>Résolution GEN 10 Exercice de la couverture de Kairos pour les dirigeantes nationales et régionales et dirigeants nationaux et régionaux</p> <p>P/A Virginia Noble et Daniel Toutant</p> <p>Le Syndicat des employées et employés nationaux va, durant son processus d'orientation, faire participer les dirigeantes et dirigeants nationaux et régionaux à l'exercice de</p>	Novembre 2021	

	<p>la couverture de Kairos.</p> <p>Vote enregistré n° 11 : ADOPTÉ</p>		
Réunion de l'EN	<p>Résolution GEN 16 A) Modifiée Reconnaissance des traités et des terres</p> <p>P/A Cindy D'Alessio et Mylène Séguin</p> <p>Le Syndicat des employées et employés nationaux va honorer les terres des Premières Nations, des Métis, des Inuit·e·s ainsi que les traités avant tout événement approuvé par le SEN.</p> <p>Vote enregistré n° 10 : ADOPTÉ</p>	Novembre 2021	
Congrès triennal du SEN	<p>Résolution GEN 34 Jours de formation durant les réunions de l'Exécutif national</p> <p>Le Syndicat des employées et employés nationaux fera passer le nombre de réunions de l'Exécutif national de neuf jours par année à 12 jours par année (quatre jours de réunions au lieu de trois par événement), et une journée complète par événement sera consacrée à la formation (trois journées complètes de formation par année durant les réunions de l'Exécutif national).</p>	Septembre 2021	
Congrès triennal du SEN	<p>Résolution GEN 32 Modifiée Sensibilisation à l'égard du racisme</p>	Septembre 2021	

	<p>Le Syndicat des employées et employés nationaux va accroître la sensibilisation à l'égard du racisme et informer les gens de sorte qu'ils puissent prendre conscience de leurs comportements discriminatoires ou racistes grâce à la création d'une formation dirigée par le syndicat, en mode virtuel, dans le cadre de la formation continue de nos membres.</p>		
Congrès triennal du SEN	<p>Résolution GEN 24A Composée Budget de campagne des droits de la personne</p> <p>Le Syndicat des employées et employés nationaux va ajouter un montant annuel de 20 000 \$ pour les campagnes à un poste budgétaire du budget du Comité des droits de la personne.</p>	Septembre 2021	
Congrès triennal du SEN	<p>Résolution FIN 3 Activités de formation reconnues par l'AFPC et par le Congrès du travail du Canada</p> <p>Le Syndicat des employées et employés nationaux va payer un montant de 50 \$ à un·e membre qui participe à une activité de formation reconnue par l'AFPC et par le congrès du travail du Canada le samedi et/ou le dimanche et/ou en dehors des heures de travail, pourvu que la/le membre termine l'activité de formation, peu importe ce que paient l'AFPC et le congrès du travail du Canada et sans égard à la perte de salaire.</p>	Septembre 2021	
Congrès triennal du SEN	<p>Résolution FIN 1A Divisée Perte de salaire quand un·e membre participe à une activité</p>	Septembre 2021	

	<p>syndicale</p> <p>Le Syndicat des employées et employés nationaux va payer aux membres qui ne sont pas disponibles pour le travail parce qu'ils assistent à des activités syndicales au nom de leur section locale une allocation équivalente au salaire moyen d'un membre du SEN pour 7,5 heures pour chaque journée de participation.</p>		
Réunion de l'EN	<p>P/A Diane Levola et Jaison Van Tine</p> <p>QUE, en consultation avec Exécutif national, une proposition pour la composition du comité du Congrès du SEN soit la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux dirigeantes et dirigeants nationaux, à l'exclusion du président national (2) • Des membres de l'Exécutif national (11) • Un ou une autre membre de chaque équipe régionale du SEN (11) • Six membres du Comité des droits de la personne (deux pour chaque comité du SEN) (6) • Trois déléguées ou délégués jeunesse élu(e)s au sein des colloques régionaux (3) • Neuf représentantes ou représentants des sections locales du SEN (trois pour chaque comité) (9) • Trois déléguées ou délégués supplémentaires, compte tenu du groupe d'employeurs, de la géographie ou de leur recherche de l'équité, et tel que l'a établi le président national (3); le total des membres du Comité équivaut à 45. • 	Decembre 2020	

	<p>Si un(e) membre de l'Exécutif national choisit de ne pas siéger à un comité, une personne de l'équipe régionale agira comme remplaçante ou remplaçant.</p> <p>Si personne d'une équipe régionale du SEN ne remplace un vice-président régional ou une vice-présidente régionale, une remplaçante ou un remplaçant au comité du Congrès du SEN sera sélectionné(e) parmi les déléguées locales et les délégués locaux de la région touchée du SEN.</p> <p><u>Justification</u> <i>Le SEN aura trois comités (Constitution et règlements internes, Finances et Généralités) pour notre prochain Congrès triennal du SEN en 2021. Pour chaque comité, on propose 15 membres du SEN, y compris deux coprésidentes ou coprésidents, ainsi qu'un conseiller technique ou une conseillère technique et un ou une secrétaire.</i></p> <p><i>La composition des comités des Congrès est établie par le président national, conformément à l'article 8 du Règlement interne 6 du SEN, ainsi qu'à une résolution enregistrée d'octobre 2016 (au moins deux coprésidentes ou coprésidents, une représentante ou un représentant des RH et une déléguée ou un délégué jeunesse par comité du Congrès triennal du SEN).</i></p> <p><i>Les comités du Congrès du SEN devraient être composés d'un mélange de ses dirigeantes élues et dirigeants élus à l'échelle nationale et régionale, ainsi que des représentantes ou représentants du Comité des droits de la personne, des</i></p>		
--	---	--	--

	<p><i>déléguées ou délégués jeunesse, ainsi que des déléguées et délégués locaux.</i></p> <p>*Vote enregistré n° 1 : ADOPTÉ</p>		
Réunion de l'EN	<p>P/A Martin Kaminski et Diane Levola</p> <p>QUE le Comité de l'éducation reçoive toutes les évaluations en suspens en ce qui concerne les conférences nationales et colloques régionaux et que, à l'avenir, il reçoive les évaluations proprement dites (ou des copies de celles-ci) se rapportant à l'ensemble des conférences nationales et colloques régionaux.</p> <p>*Vote enregistré 2 : ADOPTÉ</p>	May 2020	
Réunion de l'EN	<p>1) <u>Feuille de suivi des plaintes</u></p> <p>P/ADiane Levola et Cindy D'Alessio</p> <p>QUE, à chacune de ses réunions, l'Exécutif national reçoive une liste de toutes les plaintes actives reçues par le SEN, laquelle indique le statut de l'enquête correspondant à chaque plainte, et que cette liste soit présentée durant une séance à huis clos et contiennent les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nom de la ou des personnes qui ont présenté la plainte et de la ou des personnes intimées • La date du dépôt de la plainte 	Avril 2020	

	<ul style="list-style-type: none"> • L'objet de la plainte et les renvois (Statuts et Règlements de l'AFPC, Règlement interne/Politique cités) • Le statut actuel de la plainte • L'issue de la plainte/de l'enquête, le cas échéant <p>*Vote enregistré 1 : ADOPTÉ</p>		
Réunion de l'EN	<p>P/A Diane Levola et Yvon Beaudoin</p> <p>QUE le Comité disciplinaire reçoive, dans le cadre de ses activités habituelles, un rapport écrit à jour sur toutes les plaintes reçues par le SEN et sur le statut de chaque plainte.</p> <p>*Vote enregistré 1 : ADOPTÉ</p>	Avril 2020	
Réunion de l'EN	<p>P/A Jaison Van Tine et Patrice Rémillard</p> <p>QUE le SEN distribue un compte rendu des décisions relatives à l'ensemble des changements apportés aux politiques pendant les réunions de l'Exécutif national dans les dix jours suivant la réunion.</p> <p>*Vote enregistré 31 : ADOPTÉ</p>	Novembre 2019	
Réunion de l'EN	<p>Fusion des sections locales Y0104 et Y0105</p> <p>P/A Patrice Rémillard et Angela Decker</p> <p>QUE la section locale Y0104 soit fusionnée avec la section locale Y0105. La résultante sera la section locale Y0104.</p> <p>*Vote enregistré 33 : ADOPTÉE</p>	Mars 2019	

Réunion de l'EN	<p>Division de la section locale 10209</p> <p>P/A Patrice Rémillard et Angela Decker</p> <p>QUE la section locale 10209 soit divisée en deux. La section locale 10209 sera celle d'Industrie Canada, et la section locale des membres de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (Montréal) se verra assigner un nouveau numéro.</p> <p>*Vote enregistré 32 : ADOPTÉE</p>	Mars 2019	
Réunion de l'EN	<p>Prix de reconnaissance des employées et employés</p> <p>P/A Sandra Ahenakew et Angela Decker</p> <p>QU'un prix de reconnaissance des employées et employés soit instauré pour souligner le nombre d'années de service des membres à partir de 10 années de service et par la suite, par tranche de 5 ans.</p> <p>*Vote enregistré 30 : ADOPTÉE</p>	Mars 2019	
Réunion de l'EN	<p>Division de la section locale 70367</p> <p>P/A Patrice Rémillard et Angela Decker</p> <p>QUE la section locale 70367 soit divisée en deux sections locales, soit la section locale 70367 Nordion et la section locale BWXT, qui se verra assigner un nouveau numéro (70368).</p> <p>*Vote enregistré 20 : ADOPTÉE</p>	Janvier 2019	
Congrès triennal du SEN	RÉSOLUTION GÉN 5	Août 2017	

	<p>Remboursement des membres qui ont suivi des cours de formation donnés par le syndicat</p> <p>Le Comité recommande l'adoption de la résolution GEN 5.</p> <p>Le Syndicat des employées et employés nationaux versera aux membres des indemnités quotidiennes de tous les cours offerts par l'Union ou par tout syndicat associé au Congrès du travail du Canada. Le montant devrait être équivalent au montant versé pour les cours de jour donnés par l'AFPC.</p> <p>RÉSOLUTION ADOPTÉE COMME PRÉSENTÉE</p>		
Congrès triennal du SEN	<p>RÉSOLUTION GEN 6</p> <p>Aide financière du SEN pour les membres des équipes régionales qui assistent aux congrès régionaux de l'AFPC</p> <p>Le Comité recommande l'adoption de la résolution GEN 6.</p> <p>Le Syndicat des employées et employés nationaux apportera un aide financière pour que les équipes régionales puissent assister aux congrès régionaux de l'AFPC.</p> <p>RÉSOLUTION ADOPTÉE TELLE QUE PRÉSENTÉE</p>	Août 2017	Uniquement si les membres de l'équipe régionale participent en tant qu'observateurs en vertu de la résolution mixte CS-051A du Congrès de l'APFC de 2018
Congrès triennal du SEN	<p>RÉSOLUTION GEN 4 MODIFIÉE</p> <p>Soutien efficace en anglais et en français</p> <p>Le Syndicat des employées et employés nationaux doit fournir les services dont ont besoin ses membres, y compris la représentation, dans la langue officielle de préférence du membre.</p> <p>RÉSOLUTION GEN 4 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE</p>	Août 2017	
Réunion de l'EN	<p>iii) <u><i>Date limite des inscriptions</i></u></p> <p>P/A Kate Hart et Jaison Van Tine</p>	Janvier 2017	

	<p>Lorsque, au moins un mois avant l'ouverture du Congrès :</p> <p>a) une section locale qui n'a pas respecté les exigences énoncées aux articles 5 et 16 du Règlement interne 3, l'article 8 du Règlement interne 3 et à l'article 9 du Règlement interne 5; et</p> <p>b) un membre élu comme déléguée ou délégué de cette section locale qui ne s'est pas inscrit, conformément à l'article 6 du Règlement interne 14, ne peut pas assister au Congrès en tant que déléguée.</p> <p>Les membres ne seront pas acceptés en tant qu'observatrices ou observateurs au Congrès s'ils ne se sont pas inscrits et qu'ils n'ont pas fourni les documents nécessaires au moins un mois avant le Congrès.</p> <p>*Vote enregistré 6 : ADOPTÉE</p>		
Réunion de l'EN	<p>i) <u>Devoirs des coprésidents de comités et du personnel — Nominations aux comités du Congrès</u></p> <p>P/A Dave Burchell et Karl Lafreniere</p> <p>QUE chaque comité du congrès comprenne les membres suivants :</p> <p>Deux coprésidents, un membre de chaque région, une déléguée ou un délégué de l'équité et une déléguée ou un délégué jeunesse.</p> <p>*Vote enregistré 10 : ADOPTÉE</p>	Octobre 2016	

Réunion de l'EN	<p>P/A Jennifer Chieh Ho et Chris Little-Gagné</p> <p>QU'un prix des militantes et militants des sections locales du Syndicat des employées et employés nationaux soit créé selon les critères suivants :</p> <p><u>Prix des militantes et militants des sections locales du Syndicat des employées et employés nationaux</u></p> <p><u>But</u> Les sections locales sont les fondements sur lesquels le Syndicat repose. Le prix des militantes et militants des sections locales souligne la contribution exceptionnelle d'une militante ou d'un militant qui agit dans l'intérêt des collègues de son milieu de travail.</p> <p><u>Critères</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La personne proposée pour le prix des militantes et militants doit avoir occupé un poste dans une section locale. 2. La contribution exceptionnelle se rapporte à un service très important ou de grande qualité fourni sur une longue période; dans tous les cas, le service peut être lié à n'importe quel niveau de section locale, mais doit avoir été profitable à toute la section locale dont la militante ou le militant est membre. 3. Un membre peut être candidat durant une mise à pied ou un congé sans solde. 4. Un membre ne peut recevoir qu'une seule fois ce prix. <p><u>Processus</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les candidatures pour le prix des militantes et militants des sections locales seront présentées par l'exécutif de la 	Avril 2016	
-----------------	--	------------	--

	<p>section locale, par un membre en règle ou par l'Exécutif national du Syndicat des employées et employés nationaux.</p> <p>2. Toutes les candidatures pour le prix des militantes et militants de sections locales seront envoyées au Comité permanent des communications, de l'éducation, des récompenses et des prix. Le Comité permanent doit examiner toutes les candidatures et présenter ses recommandations à l'Exécutif national.</p> <p>3. L'attribution du prix des militantes et militants des sections locales se fera par vote au scrutin secret, pendant une réunion ordinaire de l'Exécutif national, et exige les deux tiers des votes.</p> <p>4. Le prix des militantes et militants de sections locales peut être retiré pour tout acte causant un préjudice au bien-être de l'Élément.</p> <p>5. Le retrait du prix des militantes et militants des sections locales exigera les deux tiers des votes au scrutin secret, pendant une réunion ordinaire.</p> <p><u>Prix</u> Le prix est un certificat encadré convenablement et un cadeau (en guise d'appréciation) d'une valeur ne dépassant pas 200 \$.</p> <p><u>Présentation</u> Le prix des militantes et militants des sections locales sera remis par le président du Syndicat des employées et employés nationaux (ou une personne désignée) dans le cadre d'un événement approprié. Une annonce convenable sera affichée sur le site Internet du SEN.</p>		
--	--	--	--

	*Vote enregistré 9 : ADOPTÉE		
Réunion de l'EN	<p>P/A Jennifer Chieh Ho et Chris Little-Gagné</p> <p>QUE la bourse d'études pour membres adultes fréquentant un établissement d'enseignement supérieur soit renommée bourse d'études du président du SEN pour la formation continue.</p> <p>*Vote enregistré 10 : ADOPTÉE</p>	Avril 2016	
Réunion de l'EN	<p><u>Reçus de Walmart</u></p> <p>P/A Kevin King et Geoff Ryan</p> <p>QUE les reçus de Walmart soumis au SEN ne soient plus remboursés.</p> <p>*Vote enregistré 24 : ADOPTÉE</p>	Janvier 2015	
Réunion de l'EN	<p><u>Politique sur les plaintes en matière de dotation</u></p> <p>P/A Garry Larouche et Omar Murray</p> <p>QUE la politique sur les plaintes en matière de dotation soit adoptée telle que présentée.</p> <p>QUE cette politique soit inclus dans le document « Résolutions au dossier » et soit communiquée à toutes les représentantes et tous les représentants des plaintes en matière de dotation (RPD) et aux plaignantes et plaignants pendant, respectivement, le processus contractuel et le processus de confirmation.</p> <p>*Vote enregistré 5 : ADOPTÉE</p>	Avril 2013	
Réunion de l'EN	<p>P/A Eddie Kennedy et Karoline Klüg</p> <p>QUE la durée des congrès des comité puisse être de 4</p>	Appel conférence du 28 mai 2013	

	<p>jours.</p> <p>*Vote enregistré 2 : ADOPTÉE</p>		
	<p>P/A Garry Larouche et Omar Murray</p> <p>QUE le rapport de mise à jour sur l'examen des règlements internes soit un élément permanent dans les rapports des Comité des règlements internes et du Comité des politiques présentés à l'Exécutif national.</p> <p>*Vote enregistré 13 : ADOPTÉE</p>	Septembre 2013	
Réunion de l'EN	<p><u>Rémunération des représentantes et représentants des plaintes en matière de dotation</u></p> <p>P/A Garry Larouche et Michèle Milotte</p> <p>QUE la rémunération versée par le SEN aux représentantes et représentants des plaintes en matière de dotation passe de 250 \$ à 350 \$ par plainte.</p> <p>*Vote enregistré 18 : ADOPTÉE</p>	Septembre 2013	
Exécutif national : Budgets régionaux	<p>P/A Eddie Kennedy et Michèle Milotte</p> <p>QUE les régions dont les dépenses excèdent le budget fassent approuver une proposition avec justification par le président national dans le but d'obtenir une avance de fonds. Celle-ci leur permettra de finir l'année financière avant d'être remboursées pour les dépenses excédentaires. Ces avances seront déduites de l'affectation régionale de l'exercice suivant.</p> <p>*Vote enregistré 19 : ADOPTÉE</p>	11-13 septembre 2012	
Exécutif national : Rapport des groupes d'employeurs du SEN	<p>P/A Garry Larouche et Karoline Klüg</p> <p>QUE le SEN explore la possibilité d'avoir une liste à jour de tous les groupes d'employeurs et contenant les informations suivantes :</p>	11-13 septembre 2012	

	<p>a) les comités sur l'équité en emploi et les plans sur l'équité en matière d'emploi</p> <p>b) les comités sur les politiques en matière de santé et de sécurité et les politiques élaborées</p> <p>QUE la liste telle que modifiée soit régulièrement mise à jour et qu'elle soit accessible sur le site Internet du SEN.</p> <p>*Vote enregistré 7 : ADOPTÉE</p>		
Exécutif national : Un seul niveau pour le budget régional	<p>P/A Eddie Kennedy et Holly Serle</p> <p>QUE le budget régional n'ait qu'un seul niveau.</p> <p>*Vote enregistré 11 : ADOPTÉE</p>	26-28 avril 2012	
Exécutif national : Tous les comités — Mandats	<p>P/A Garry Larouche et Michèle Milotte</p> <p>QUE le mandat de tous les comités permanents inclue la suite de procédures opérationnelles normalisées commune à l'ensemble des comités permanents.</p> <p>*Vote enregistré 27 : ADOPTÉE</p>	24-26 janvier 2012	
Exécutif national : Comité de coordination	<p>P/A Eddie Kennedy et Angela Decker</p> <p>L'EXÉCUTIF NATIONAL VA créer sous-comité de coordination, présidé par le président national, qui supervisera le processus de renouvellement de l'organisation du SEN;</p> <p>CE COMITÉ SERA composé de la présidente ou du président de chaque comité permanent, agissant à titre de coordonnatrice ou de coordonnateur;</p> <p>CE COMITÉ s'assurera que les comités permanents</p>	24-26 janvier 2012	

	<p>coordonnent le processus de renouvellement de l'organisation du SEN; cela suppose que les comités permanents devront travailler ensemble pour atteindre un but commun.</p> <p>*Vote enregistré 24 : ADOPTÉE</p>		
<p>Exécutif national : Résolution tardive GEN 42 : Titre : Journée nationale du multiculturalisme au SEN</p>	<p>P/A Geoff Ryan et Jennifer Chieh Ho</p> <p>IL EST RÉSOLU QUE l'Élément national fasse du 14 août une journée historique pour la célébration du multiculturalisme au sein de l'Élément national. Il s'agit d'une journée où tous les membres célèbrent à l'échelle locale, régionale et nationale, et font la promotion de la diversité avec leurs collègues dans leur milieu de travail.</p> <p>*Vote enregistré 4 : ADOPTÉE</p>	17-20 octobre 2011	
FINANCES	<p>P/A Confrère Doug Marshall (VPEN et Co-président) et Consoeur Karoline Klüg (VPN RH et Co-présidente)</p> <p>QUE l'excédent affecté soit fixé au minimum à 1/2 des coûts opérationnels de l'exercice en cours.</p> <p>ADOPTÉE</p>	Congrès triennal août 2011	
FINANCES	<p>P/A Confrère Doug Marshall (VPEN et Co-président) et Consoeur Karoline Klüg (VPN RH et Co-présidente)</p> <p>QUE l'Élément national fixe l'excédent non affecté à au moins 10 % de la valeur des coûts opérationnels.</p> <p>ADOPTÉE</p>	Congrès triennal août 2011	
Commemoration des agents de la paix	<p>P/A Jean-Pierre Naud et Richard Ballance</p> <p>QUE les critères relatifs à la commémoration des agents de la paix soient adoptés tel que présentés.</p> <p>Voir l'Annexe B-2011.</p>	Exécutif national 4-6 août 2011	

	Vote enregistré 21 : ADOPTÉE		
Exécutif national : Création d'un Comité des francophones à titre de comité de l'Exécutif national	<p>P/A Jean-Pierre Naud et Alex Kozubal</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les francophones sont une minorité (linguistique) au Canada;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les francophones qui font partie de l'Élément national doivent faire face à des faits, à des préoccupations et à des difficultés qui leur sont propres, et que les membres de l'Élément national doivent en être informés et être régulièrement sensibilisés à cette situation;</p> <p>IL EST RÉSOLU QUE l'Élément national crée un comité des francophones permanent à titre de comité de l'Exécutif national. Le comité aura entre autres pour objectif d'informer les membres de l'Élément national des réalités, des préoccupations et des défis auxquels les membres francophones du syndicat doivent faire face.</p> <p>*Vote enregistré 27 : ADOPTÉE</p>	11-14 janvier 2011	
Exécutif national : Participation des coordonnatrices et coordonnateurs aux réunions de l'Exécutif national	<p>P/A Doug Marshall et Evelyn Beckert</p> <p>QUE les conseillers techniques assistent selon les besoins aux réunions de l'Exécutif national.</p> <p>*Vote enregistré 5 : ADOPTÉE</p>	14-17 septembre 2010	
Exécutif national : Comité d'éducation, récompenses et prix — Évaluation des séminaires	<p>P/A Jean-Pierre Naud et Steve Houston</p> <p>QU'un résumé exhaustif de toutes les évaluations des séminaires soit transmis au Comité.</p> <p>*Vote enregistré 18 : ADOPTÉE</p>	20-22 avril 2010	
Exécutif national :	P/A Jean-Pierre Naud et Jean-Pierre Ouellet	20-22 avril 2010	

Comité d'éducation, récompenses et prix – Processus de suivi des activistes de l'EN	<p>QU'une base de données et un processus connexe faisant le suivi de la carrière des activistes de l'Élément national soient mis au point.</p> <p>*Vote enregistré 17 : ADOPTÉE</p>		
Exécutif national : Fonds d'urgence	<p>P/A Doug Marshall et Mary Anne Walker</p> <p>QUE le fond d'urgence soit aboli.</p> <p>*Vote enregistré 11 : ADOPTÉE</p>	20-22 avril 2010	
Exécutif national : Honoraires	<p>P/A Doug Marshall et Steve Houston</p> <p>QUE les représentants des droits de la personne reçoivent les mêmes honoraires que les membres de l'Exécutif national.</p> <p>*Vote enregistré 10 : ADOPTÉE</p>	19-22 janvier 2010	
Exécutif national : Lettre de recommandation du vérificateur	<p>P/A/C Lorna Themelis et Mary Anne Walker</p> <p>QUE la nomination du vérificateur ait lieu à l'occasion de la deuxième réunion de l'Exécutif national de l'exercice en cours.</p> <p>*Vote enregistré 10 : ADOPTÉE</p>	15-17 septembre 2009	
Exécutif national : Allocations budgétaires pour les activités régionales et nationales	<p>P/A Doug Marshall et Karoline Klüg</p> <p>QUE les écarts budgétaires liés aux activités régionales et nationales soient reportés à l'intérieur du cycle de trois ans.</p> <p>*Vote enregistré 18 : ADOPTÉE</p>	23-25 avril 2009	
Exécutif national : Modalité des dons	<p>P/A Eddie Kennedy et Mary Anne Walker</p> <p>QUE l'Élément fasse un don annuel à une organisation au lieu d'envoyer des cartes du temps des Fêtes.</p> <p>*Vote enregistré 16 : ADOPTÉE</p>	15-17 janvier 2008	

<p>Exécutif national : Règlements internes des sections locales : cotisations, signataires</p>	<p>P/A Melissa Brandt et Alex Kozubal</p> <p>QUE le taux de cotisation de chaque section locale soit ajouté à son profil sur le site Internet de l'Élément.</p> <p>*Vote enregistré 13 : ADOPTÉE</p>	<p>18-20 septembre 2007</p>	
<p>Exécutif national : Recommandation n° 1 — Conférence sur les droits de la personne</p>	<p>P/A Steve Houston et Eddie Kennedy</p> <p>QUE la recommandation n° 1 soit modifiée de la façon suivante : Chaque région s'assure que 75 % de ses déléguées et délégués qui participent à la Conférence sur les droits de la personne soient issus d'un des quatre (4) groupes d'équité, soit les Autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits), les personnes handicapées, les membres des minorités raciales visibles et les membres de la communauté LGBT.</p> <p>*Vote enregistré 4: ADOPTÉE</p>	<p>16-18 janvier 2007</p>	
<p>Exécutif national : Résolution 62 — Cours de l'AFPC</p>	<p>P/A Daniel Kinsella et Lorna Themelis</p> <p>QUE les critères suivants soient utilisés par le personnel comme autorisation pour effectuer un paiement conformément à la Résolution 62 :</p> <p>(A) Demande de la part d'un membre de l'Élément national pour la participation à un cours donné par l'APFC.</p> <p>(B) ce cours a eu lieu un samedi ou un dimanche</p> <p>(C) le membre fournit une preuve de participation en faisant parvenir un des éléments suivants : copie du certificat de l'APFC, copie du paiement par chèque, le courriel de confirmation du bureau régional qui confirme la présence et qui inclut les dates et le nom du cours.</p>	<p>25-28 septembre 2006</p>	

	(D) 25,00 \$ seront versés pour chaque samedi et/ou dimanche durant lequel le membre a assisté à un cours de l'APFC à condition que le cours soit terminé, peu importe le montant que l'AFPC paie. *Vote enregistré 38 : ADOPTÉE		
Exécutif national : Congrès de l'APFC, Résolution 84 — Langage clair	P/A Melissa Brandt et Mary Anne Walker Le Comité recommande : QUE l'information concernant l'utilisation d'un langage clair soit transmise à tous les organes de l'Élément national qui sont autorisés à présenter des résolutions au Congrès. *Vote enregistré 29 : ADOPTÉE	25-28 septembre 2006	
Exécutif national : Comité des statuts et règlements — Nouveaux règlements des sections locales et modifications	P/A Melissa Brandt et Mary Anne Walker Les nouveaux règlements des sections locales et les modifications des règlements des sections locales doivent être affichés sur le site Internet avec une date d'entrée en vigueur. *Vote enregistré 28 : ADOPTÉE	25-28 septembre 2006	
Exécutif national : Comité des statuts et règlements – Suggestions de l'EN concernant l'examen et recommandations	P/A Melissa Brandt et Mary Anne Walker Les nouveaux règlements des sections locales et les modifications des règlements des sections locales qui ne sont pas de nature administrative doivent être transmis pour examen et recommandations à ce comité avant l'approbation par le président national. *Vote enregistré 27 : ADOPTÉE	25-28 septembre 2006	
Exécutif national: Comité des statuts et règlements–	P/A Melissa Brandt et Mary Anne Walker	25-28 septembre 2006	

Suggestions de l'EN touchant la lettre d'approbation	<p>Les corrections apportées aux règlements des sections locales qui sont de nature administrative doivent être présentées au président national pour approbation immédiate, après quoi une lettre de confirmation de l'approbation sera envoyée à la section locale qui a proposé les corrections (avec copie au VPR, aux VPEN et à ce comité) et le site Internet sera mis à jour.</p> <p>*Vote enregistré 26 : ADOPTÉE</p>		
Exécutif national : Demandes de renseignements financiers des membres	<p>P/A Daniel Kinsella et Claudine Philippe</p> <p>QUE les demandes de renseignement de membres concernant des régions ou des directeurs généraux soient envoyées à la vice-présidente régionale ou vice-président régional concernés ou au président national.</p> <p>A/S/C Mike Bagnell et Claudine Philippe</p> <p>DE retirer le mot « ou » entre président régional et/ou national.</p> <p>*Vote enregistré 58 : ADOPTÉE</p>	11-13 mai 2004	
Exécutif national : Assurance de responsabilité civile des dirigeantes et dirigeants	<p>P/A Joyce Hendy et Claudine Philippe</p> <p>QUE l'Élément national contracte une assurance de responsabilité civile pour les administratrices et administrateurs et les dirigeantes et dirigeants.</p> <p>*Vote enregistré 27 : ADOPTÉE</p>	13-15 janvier 2004	
Exécutif national : Proposition relative aux heures de travail pour le personnel de l'Élément national	<p>P/A Joanne Ursino et Kevin King</p> <p>QUE l'Exécutif national soutienne la recommandation du président national et lance un projet pilote de trois mois visant à regrouper les jours de congé découlant de l'horaire de travail comprimé du personnel de l'Exécutif national,</p>	14-16 janvier 2003	

	<p>conformément à la proposition présentée à l'Exécutif national le 14 janvier 2003.</p> <p>Tous les vendredis, le bureau de l'Élément national sera fermé à partir de midi (heure d'Ottawa).</p> <p>Le projet pilote sera évalué en continu, et le président national fera part des résultats à l'Exécutif national.</p> <p>*Vote enregistré 15 : ADOPTÉE</p>		
Exécutif national : Résolution 83B) – Rémunération des membres des équipes de négociation	<p>P/A Bernard Labonté et Heather Brooker</p> <p>QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les membres des équipes de négociation soient rémunérés au taux des heures normales pour toutes les heures qu'ils passent en déplacement, si celles-ci ne sont pas remboursées par l'AFPC.</p> <p>Adoption de la résolution 83B).</p> <p>*Vote enregistré 12: ADOPTÉE</p>	5-6 octobre 2002	
Exécutif national : Versement d'honoraires aux conférencières et conférenciers et aux participantes et participants	<p>P/A Bernard Labonté et Heather Brooker</p> <p>ATTENDU QUE l'Exécutif national doit se conformer en tout temps aux dispositions applicables de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>,</p> <p>QU'IL SOIT RÉSOLU QUE, avant le versement de tout honoraire, les vice-présidentes et les vice-présidents obtiennent l'autorisation appropriée de la présidente nationale ou du président national et fournissent également les renseignements nécessaires, y compris le numéro d'assurance sociale (NAS) et l'adresse postale des destinataires, de sorte que les formulaires T4A requis puissent être délivrés.</p>	15-17 juin 2002	

	*Vote enregistré 7 : ADOPTÉE		
Exécutif national : Résolution sur la formation offerte aux dirigeantes nationales et aux dirigeants nationaux concernant les questions d'équité	P/A Joanne Ursino et Abdelkader Elkak QU'IL SOIT RÉSOLU QUE toutes les dirigeantes élues et tous les dirigeants élus du Centre de l'AFPC ou de l'Élément soient encouragés à suivre un cours spécialement conçu pour eux concernant tous les aspects de l'équité et l'atteinte progressive de l'équité pour nos membres. *Vote enregistré 11 : ADOPTÉE	15-17 janvier 2002	
Exécutif national : Éducation syndicale pour les membres des régions éloignées ou isolées	P/A Kevin King et Raj Dhir 1. Chaque fois qu'une vice-présidente régionale ou un vice-président régional, ou son adjointe ou adjoint, se rend dans une région éloignée ou isolée, elle ou il devrait proposer des séances de formation, par exemple « Comprendre votre convention collective », à tous les membres du lieu de travail qui souhaitent participer. *Vote enregistré 72 : ADOPTÉE	20-22 novembre 2001	
Exécutif national : Débriefage et reconnaissance des candidates et candidats ainsi que des nouvelles dirigeantes et déléguées et des nouveaux dirigeants et délégués	P/A Robbie Van Rumpt et Mike Bagnell Le Comité des politiques recommande que la réunion tenue après la clôture du Congrès comprenne un programme d'accueil et d'orientation destiné aux nouveaux membres élus de l'Exécutif national. *Vote enregistré 27 : ADOPTÉE	12-13 septembre 2000	
Exécutif national : Griefs	P/A/A Heather Brooker (pour Eunice Dubé) et Kevin King, à l'unanimité QUE l'Élément national assume les frais juridiques *raisonnables* de ses employées et employés exclus contre lesquels des griefs ont été déposés. *Vote enregistré 10 : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	8 mai 2000	

<p>Exécutif national : Approbation du contenu destiné à être publié sur le site Web de l'Élément</p>	<p>P/A Eunice Dubé et Don Cardinell</p> <p>Le Comité recommande que tout contenu destiné à être publié sur le site Web de l'Élément soit approuvé par la présidente nationale ou le président national, ou par sa déléguée ou son délégué.</p> <p>*Vote enregistré 50 : ADOPTÉE</p>	<p>7 février 2000</p>	
<p>Exécutif national : Services en nature pour les candidates et les candidats au Congrès de l'AFPC</p>	<p>P/A Cliff Schmidt et Bernard Labonté</p> <p>QUE nous assumions les coûts liés à l'impression à l'interne et aux fournitures connexes pour tous les membres en règle de l'Élément national qui cherchent à se faire élire au Congrès triennal de l'AFPC. Pour toute impression volumineuse, nous encourageons les candidates et les candidats à présenter leur demande à la présidente nationale ou au président national un mois à l'avance. La production de documents ne doit entraîner aucun coût lié à des heures supplémentaires. Pendant le Congrès, toute demande d'impression de dernière minute doit également être adressée à la présidente nationale ou au président national, comme toute autre demande.</p> <p>*Vote enregistré 33 : ADOPTÉE</p>	<p>18-19 janvier 2000</p>	
<p>Exécutif national : Résolution 141</p>	<p>P/A Abdelkakder Elkak et Eunice Dubé</p> <p>QU'IL SOIT RÉSOLU QUE, au moment de négocier une convention collective avec le SEA, l'Élément national respecte les principes du Syndicat, agisse de façon juste et équitable et fasse preuve de bonne foi afin d'en arriver à une convention collective mutuellement profitable.</p> <p>QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les membres de l'Élément national qui font partie de l'équipe de négociation jouent un rôle actif dans l'élaboration des revendications</p>	<p>18-19 janvier 2000</p>	

	<p>afin de s'assurer qu'elles respectent et soutiennent les principes du Syndicat.</p> <p>Adoption de la résolution 141.</p> <p>*Vote enregistré 23 : ADOPTÉE</p>		
<p>Exécutif national : Résolution tardive 2 présentée au Congrès – Durée du Congrès</p>	<p>P/A Joyce Hendy et Kevin King</p> <p>QUE tous les Congrès à venir aient une durée de cinq jours.</p> <p>*Vote enregistré 81 : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	<p>15-16 novembre 1999</p>	